

[Accueil](#) > [Services aux citoyens](#) > [Bourses scolaires](#) > [Campagne de bourses scolaires 2024/2025](#)

## Campagne de bourses scolaires 2024/2025

[Les conditions d'attribution](#)[Les modalités d'accès](#)

### Les conditions d'attribution

**Nationalité** : L'enfant candidat doit être de nationalité française.

**Résidence** : Il doit résider au Tchad avec sa famille (père et/ou mère).

**Inscription consulaire** : Il doit être inscrit avec sa famille au Registre des Français auprès de la section consulaire de l'Ambassade de France au Tchad.

**Age** : Pour prétendre au bénéfice des bourses, un enfant doit avoir atteint au moins l'âge normal d'entrée en maternelle petite section, soit 3 ans dans l'année civile de la rentrée scolaire.

**Résultats scolaires et fréquentation des cours** : L'enfant candidat ne doit pas avoir, normalement, plus d'un an de retard en primaire et plus de deux ans de retard dans le secondaire. En cas de fréquentation irrégulière injustifiée, une décision de suspension ou de suppression des bourses accordées pourra être prononcée par l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger (AEFE) après avis des commissions locale et nationale.

**Établissement scolaire** : Les élèves doivent normalement fréquenter un établissement (une classe) homologuée(e) par le ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche dans le pays de résidence. Au Tchad, le seul établissement concerné est le lycée Montaigne à N'Djamena.

**Conditions de ressources** : Les bourses sont accordées, sur la base d'un barème mondial. Celui-ci fixe les critères (niveau de revenus...) autorisant ou non l'accès des familles au dispositif des bourses scolaires. Les ressources prises en compte dans le calcul des droits à bourses scolaires sont celles de l'année précédant celle de la demande (Les revenus perçus au Tchad durant l'année fiscale 2023 sont pris en compte pour la demande relative à l'année scolaire 2024/2025).

**Toute déclaration inexacte des ressources de la famille entraînera son exclusion du bénéfice des bourses scolaires.**

**Prise en compte des autres aides à la scolarisation** : Dans le cas où les demandeurs bénéficient déjà légalement ou contractuellement d'une prise en charge totale ou partielle des frais de scolarité par un autre organisme (État étranger, organisme local, employeur, etc.), cette aide est prise en compte. Il en est ainsi en particulier des exonérations consenties par les établissements scolaires à leurs personnels et des majorations familiales ou avantages perçus par les expatriés de l'État ou de ses établissements publics et des personnels résidents de l'AEFE.

### Les modalités d'accès

Les formulaires de demande, la liste des pièces justificatives à produire ainsi que la lettre d'information aux familles sont disponibles ci-dessous au paragraphe "documents à télécharger".

Les demandes doivent être déposées en personne par le parent demandeur à la section consulaire.

La demande de bourse ne vaut que pour une seule année scolaire. Elle doit donc être renouvelée chaque année. **Elle est indépendante de la procédure d'inscription** de vos enfants dans les établissements scolaires.

### Calendrier

**Date limite de dépôt des demandes** : lundi 30 septembre 2024 à 12h00

Nos bureaux sont ouverts du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00.

**Notification aux familles** : fin décembre 2024 (sous réserve d'une confirmation par l'AEFE après réunion de la Commission Nationale des Bourses).

**Attention** : tout dossier déposé après la date limite fixée pour la 1ère commission locale sera systématiquement proposé au rejet à la seconde commission dès lors que le demandeur remplissait les conditions de dépôt en 1ère commission locale.

Pour toute information complémentaire, consultez le [site internet de l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger \(AEFE\)](#)

### Documents à télécharger

Formulaire de demande de bourses scolaires 2024-2025



(Word - 125.5 ko)

Liste des pièces justificatives 2024-2025



(Word - 89 ko)

Brochure d'information aux familles 2023-2024



(Powerpoint - 236.8 ko)

Ce site utilise des cookies destinés à mesurer la fréquentation du site ainsi qu'à vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des remontées de contenus de plateformes sociales et des contenus animés et interactifs.

[Tout accepter](#)[Tout refuser](#)[Personnaliser mes choix](#)[Politique de confidentialité](#)